

BEEFP–Numéro**92-40**
RBIF - 08625

Ottawa (Ontario)

Edifice des levés sismologiques (bâtiment n° 7)

Ferme expérimentale centrale

L'édifice des levés sismologiques a été construit en 1913-1914 pour fournir des locaux à la Division des levés géodésiques du Canada. Les plans de l'édifice ont été tracés par le Bureau de l'Architecte en chef du ministère des Travaux publics. Ressources naturelles Canada en est le gardien. Voir le rapport 92-40 du BEEFP.

Raisons de la désignation

L'édifice des levés sismologiques a été désigné « édifice reconnu » pour son importance environnementale et locale, pour ses associations historiques ainsi que pour sa valeur architecturale.

L'édifice des levés sismologiques fait partie du complexe historique d'anciens édifices gouvernementaux établis autour de l'Observatoire fédéral à la Ferme expérimentale centrale. De nos jours, le bâtiment est bien intégré à l'aménagement informel des bâtiments adjacents situés sur un terrain parsemé d'arbres adultes.

Le bâtiment est associé à l'établissement de la Division des levés géodésiques du Canada et à l'histoire de la recherche et du développement en séismologie. Sa construction témoignait de l'expansion du rôle fédéral touchant la recherche pure et appliquée en vue d'améliorer le développement économique et scientifique du pays. La construction du bâtiment et d'autres immeubles à bureaux gouvernementaux adjacents a aussi encouragé la croissance de la municipalité environnante.

L'édifice des levés sismologiques est un bon spécimen du style classique édouardien, utilisé pour les immeubles à bureaux et les laboratoires gouvernementaux de taille moyenne de cette époque. La façade symétrique et l'utilisation sélective de détails classiques sont caractéristiques de ce style.

BEEFP–Numéro**92-40**
RBIF - 08625

Ottawa (Ontario)

Edifice des levés sismologiques (bâtiment n° 7)
Ferme expérimentale centrale

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale de l'édifice des levés sismologiques réside dans sa forme, ses proportions et ses détails architecturaux de style classique édouardien, ses matériaux de construction, sa disposition intérieure originale et ses rapports avec l'emplacement et le cadre environnant.

Le bâtiment est une structure rectangulaire de trois étages, à toit plat et avec une rallonge de deux étages. Les proportions verticales allongées, les façades structurées de manière symétrique et les rythmes variés et répétitifs des fenêtres ne devraient pas être modifiés. La hauteur des installations sur le toit devrait être limitée, si possible, afin de réduire leur incidence sur la ligne faîtière qui comporte une corniche en métal distinctive et un parapet profilé.

La composition du bâtiment correspond à la division tripartite classique de la base, du corps et du chapiteau. De la pierre calcaire brute marque la base, tandis qu'une maçonnerie en brique lisse est utilisée pour le corps et que du cuivre définit la corniche. Les murs de brique avec des pierres d'angle sont simplement rehaussés de linteaux, seuils, bandeaux et encadrement d'entrée en grès rouge. Ces éléments évoquent le classicisme édouardien et devraient être préservés.

Selon des photographies anciennes, les fenêtres d'origine étaient hautes, à guillotine et avec imposte; les fenêtres de l'étage supérieur avaient des impostes semi-circulaires et toutes comportaient des auvents. Les fenêtres actuelles sont faites de matériaux modernes et sont divisées par des meneaux inadéquats. Les impostes semi-circulaires sont bloquées et quelques fenêtres sont obstruées par des climatiseurs. Lorsque les fenêtres atteindront la fin de leur durée utile, elles devraient être remplacées par des modèles correspondant à l'esprit de la conception initiale. Le rétablissement des auvents diminuerait les coûts de climatisation et renforcerait la valeur patrimoniale du bâtiment.

BEEFP–Numéro**92-40**
RBIF - 08625

Ottawa (Ontario)

Edifice des levés sismologiques (bâtiment n° 7)

Ferme expérimentale centrale

légères modifications. L'organisation spatiale et l'utilisation des espaces d'origine sont des caractéristiques qui devraient être préservées. Les matériaux intérieurs d'origine, tels que le revêtement de sol en terrazzo, les escaliers de marbre et les boiseries, devraient être préservés et intégrés à une éventuelle réfection intérieure.

L'aménagement paysager simple et bien entretenu, composé d'allées et de gazon, convient au bâtiment et devrait être conservé.

Pour des conseils sur la façon d'intervenir sur ce bâtiment, consulter le *Code de pratique du BEEFP*.

Trad uction